

Phragmite envahissant

(*Phragmites australis australis*)



Phragmite envahissant poussant sur le bord d'une route.

Photo fournie gracieusement par Francine MacDonald, Ontario Federation of Anglers and Hunters.

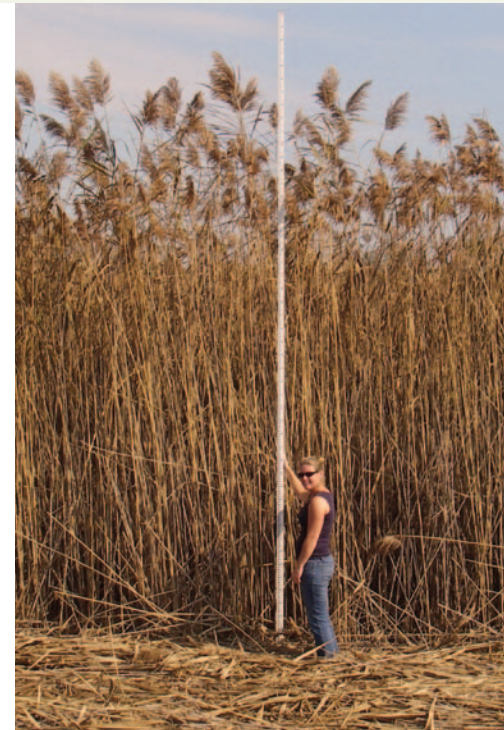
Le phragmite envahissant (roseau commun) est une plante exotique qui cause des dommages à la biodiversité, aux terres humides et aux plages de l'Ontario. Cette plante est une mauvaise herbe vivace qui perturbe les écosystèmes en Ontario depuis des décennies. Nous ne sommes pas certains de la façon dont elle a été transportée de son lieu d'origine en Eurasie jusqu'en Amérique du Nord.

Le phragmite envahissant est une plante agressive qui se propage rapidement et fait concurrence aux espèces indigènes pour l'eau et les éléments nutritifs. Ses racines dégagent des toxines dans le sol qui nuisent à la croissance des plantes environnantes et les font mourir. Bien qu'il préfère les zones d'eau stagnante, ses racines peuvent croître très longues, ce qui lui permet de survivre dans des zones relativement sèches.

Répercussions du phragmite envahissant

Le phragmite envahissant :

- évince la végétation indigène, réduisant la biodiversité végétale;
- fournit généralement un habitat et des sources de nourriture médiocres à la faune, y compris diverses espèces en péril;
- pousse très rapidement, réduisant le niveau de l'eau puisque l'eau est transpirée plus vite qu'elle le serait avec de la végétation indigène;
- accroît les risques d'incendie puisque les peuplements sont composés d'un gros pourcentage de tiges mortes;
- peut influencer sur l'agriculture, causer des dangers sur la route et perturber les activités récréatives, comme la baignade, la navigation de plaisance et la pêche sportive.



Identification du phragmite envahissant.
Photo fournie gracieusement par J.M. Gilbert, MRN.



Un peuplement de phragmites indigènes (à gauche) et un peuplement de phragmites envahissants (à droite). Remarquez la végétation variée et la densité moindre des tiges de l'espèce indigène à gauche et la densité plus haute des tiges de l'espèce envahissante à droite.

Photo du peuplement indigène fournie gracieusement par Erin Sanders, MRN.

Photo du peuplement envahissant fournie gracieusement par Janice Gilbert, MRN.



Une tige porte-graines d'un phragmite indigène (en haut) et une tige porte-graines d'un phragmite envahissant (en bas). Remarquez que la tige porte-graines de l'espèce indigène est plus petite et moins dense que celle de l'espèce envahissante.

Photo fournie gracieusement par Erin Sanders, MRN.

Identification du phragmite envahissant

Un des facteurs rendant l'identification du phragmite envahissant plus difficile est l'existence d'une sous-espèce indigène étroitement apparentée. Le phragmite indigène est généralement plus court et ne fait pas concurrence aux autres plantes indigènes. On peut utiliser certaines caractéristiques pour distinguer la plante indigène de la plante envahissante. Les renseignements suivants peuvent vous aider à identifier le phragmite envahissant.

Le phragmite envahissant :

- pousse dans des peuplements qui peuvent être très denses avec jusqu'à 200 tiges par mètre carré;
- peut pousser dans un peuplement tellement dense qu'il empêche les autres espèces de croître;
- peut atteindre une hauteur de 5 mètres (15 pieds);
- a des tiges de couleur beige avec des feuilles bleu vert et de grosses tiges porte-graines denses.

Le phragmite indigène :

- pousse dans des peuplements généralement moins denses que le phragmite envahissant;
- est souvent mélangé avec d'autres plantes dans des peuplements bien établis;
- a généralement des tiges plutôt brun rouge, des feuilles jaune vert et de petites tiges porte-graines moins denses.

Pour plus de renseignements

Appelez la ligne d'information sur les espèces envahissantes au 1 800 563-7711.

Que puis-je faire?

- Apprenez à identifier le phragmite envahissant et comment éviter de le propager accidentellement avec des fragments de racines ou des graines. Ceci est particulièrement important si vous planifiez de travailler dans une zone où l'on trouve du phragmite envahissant.
- Ne plantez pas de phragmite envahissant. Le phragmite indigène a une apparence très similaire et ne pose pas de risque écologique.
- Les jardiniers devraient utiliser seulement des plantes indigènes ou non envahissantes et ils devraient demander aux centres de jardinage de leur vendre des plantes non envahissantes.
- Restez sur des sentiers aménagés. Le fait de quitter un sentier ou de pénétrer dans une zone où pousse le phragmite envahissant peut favoriser la propagation de cette espèce. Lorsque vous quittez une zone où pousse le phragmite envahissant, brossez vos vêtements et nettoyez votre équipement sur place pour éviter de transférer des graines dans une nouvelle zone. Enlevez toute portion visible de cette plante et jetez-les dans un contenant à déchets.
- Ne compostez pas le phragmite envahissant. Ses graines et ses rhizomes (tiges souterraines poussant horizontalement) peuvent survivre et croître dans le compost.

Autres ressources

www.ontarioinvasiveplants.ca

www.invadingspecies.com/indexfr.cfm

ontario.ca/especesenvahissantes